



Briatexte le 28/05/2026

CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Mesdames, Messieurs les conseillers, membres du conseil municipal de Briatexte, vous êtes priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu à la mairie, le :

Vendredi 5 juin 2026 à 18h00

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture du Tarn

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Le Maire,
Richard ANGOSTO

